



Message pour le Conseil général

BUDGET 2020

Présentation des budgets 2020 - Commentaires

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2020 se résume comme suit :

Revenus	CHF	10'897'803.95
Charges	CHF	<u>11'261'760.04</u>
Excédent de charges	CHF	363'956.09

Contrairement aux budgets précédents, celui de 2020 présentera un déficit qui correspond à 3.23% des charges.

Au vu des investissements de ces dernières années et des conséquences de la réforme de la fiscalité des entreprises (PF17) qui pèjore nos recettes d'env. CHF 500'000.-, ce déficit était prévisible.

Les commentaires ci-après concernant le budget de fonctionnement sont faits en comparaison au budget 2019. Les charges et revenus liés sont signalés sur l'état détaillé du budget par un astérisque (*) à droite du libellé du compte.

A ce stade, la plupart des charges et des recettes liées ont été communiquées. Pour les données encore manquantes, un montant estimatif a été inscrit sur la base des exercices précédents et du budget 2019.

Les dépenses liées relatives à l'Agglomération fribourgeoise ont été imputées dans les rubriques comptables indiquées par l'Agglo. Elles représentent un montant total de CHF 261'950.-. Comparativement, CHF 249'333.- figuraient au budget 2019, soit une augmentation de CHF 12'617.- due à des prestations supplémentaires dans le domaine de la mobilité.

L'administration (0) augmente son budget de CHF 22'793.45

Le compte 010.318.00 (Frais contrôles par fiduciaire), +CHF 5'100.-, prévoit un budget pour le soutien à la mise en place du nouveau plan comptable MCH2.

La mise à jour des logiciels Citizen (MCH2, QR factures) et Xpertmeeting expliquent l'augmentation du compte 020.311.01 de CHF 17'000.-.

Les frais de procédure et avis de droit (020.318.04) prévoient un budget plus élevé de CHF 5'000.- pour répondre à la réalité.

L'ordre public (1) augmente son budget de CHF 11'919.30

Le budget du service des curatelles (100.352.00) augmente de CHF 10'968.-.

Notre participation au CSPi M.A.N. garde un budget stable par rapport à 2019 pour CHF 74'879.-.

Le dicastère enseignement et formation (2) augmente son budget de CHF 62'511.19

Suite à la fusion des cercles scolaires d'Avry et Matran, la majorité des frais d'achat de fournitures scolaires (210.310.00) et des activités ludiques, culturelles et sportives (210.310.03) passent par le nouveau compte participation au cercle scolaire (210.352.00). Il comporte également un montant de CHF 18'000.- pour le secrétariat du cercle scolaire à Matran.

Le canton participe désormais aux frais des fournitures scolaires et des activités pour un montant de CHF 75.- par élève (210.461.00).

Les montants liés à l'enseignement obligatoire EE (200.351.00), EP (210.351.00) et CO (210.352.01) augmentent de manière substantielle : CHF 72'796.10 au total.

Le compte 290.312.00 ne contient dès 2020 plus que les frais d'électricité pour CHF 20'000.-. Suite à la mise en service de l'installation photovoltaïque sur l'école, les frais d'électricité de l'école primaire, de la halle de sport, du bâtiment AES et du bâtiment communal ont été regroupés sur un seul compteur. Les positions 942.312.01 et 942.312.04 ne seront désormais plus utilisées. L'énergie réinjectée dans le réseau est quant à elle budgétée pour CHF 5'000.- au compte 290.435.00.

Un compte 290.312.01 a été ouvert pour les frais de mazout, chauffage, pour un budget de CHF 30'000.-

La culture et les loisirs (3) augmente son budget de CHF 76'162.85

Dans le but d'embellir les espaces verts, un montant de CHF 12'300.- (330.301.00) comportant les heures du personnel de l'édilité et le compte d'entretien des espaces verts (330.314.00) ont été augmentés de CHF 7'500.-.

Il n'y a plus de budget pour l'entretien du marais de Rosé (330.314.02 + 330.436.01), ce dernier étant désormais directement payé par le canton.

L'investissement de la place de jeux et des aménagements extérieurs étant finalisé, l'amortissement débute en 2020 pour un montant de CHF 75'000.- (330.390.01).

Le budget des frais d'achat pour les installations sportives (340.311.00) et pour l'entretien des installations sportives (340.315.00) diminuent globalement de CHF 13'000.-.

Les heures payées au buisson mobile (351.318.00) sont réajustées, d'où une augmentation de budget de CHF 6'500.-.

La santé (4) augmente son budget de CHF 21'035.25

Ce sont principalement les soins à domicile qui augmentent (440) de CHF 20'986.10, frais liés au réseau de santé Sarine.

Les affaires sociales (5) augmentent leur budget de CHF 56'521.70

Les augmentations principales proviennent d'une part des frais de structures d'accueil de la petite enfance (crèches et mamans de jour, chapitre 540) pour CHF 19'000.- et d'autre part de notre participation aux institutions pour handicapés (550.351.00) pour CHF 24'015.-.

Notre participation aux frais du service aide-sociale du district (580.352.01) augmente de CHF 12'419.-.

Les transports et communications (6) présentent une diminution de CHF 17'969.-

L'augmentation dans les salaires (620.301.00) de CHF 7'480.- provient principalement d'une prime de fidélité.

Le budget des honoraires pour études de réfection des routes 620.318.01 prévoit un montant pour l'étude de la réfection de la route des Fontanettes pour CHF 25'000.-.

Les amortissements (compte 620.390.01) sont en diminution de CHF 20'845.-, le véhicule acheté en 2018 ayant en grande partie été amorti la même année.

Le dicastère protection-aménagement de l'environnement (7) enregistre une augmentation de CHF 40'428.-

Pour les ordures ménagères (720), l'achat d'une benne pour déchets verts et la construction d'un abri augmentent les charges cette année de CHF 16'000.-.

Le budget des frais d'entretien du cimetière (740.314.00) est en augmentation de CHF 15'000.-. Ce montant est prévu pour la construction d'un cheminement piéton adapté aux personnes à mobilité réduite au cimetière de Matran.

Les frais d'aménagement du territoire (790) augmentent de CHF 27'487.-. L'augmentation principale provient des frais d'avis de droit et procédures (790.318.04) qui présentent un budget de CHF 40'000.- (dont CHF 10'000.- pour Avry-Centre refacturés dans le compte 790.436.03), budget en augmentation de CHF 20'000.-.

Le dicastère de l'économie (8) est stable.

Notre participation à Forêt-Sarine (810.352.00) diminue de CHF 1'245.05.

Le dicastère des finances et impôts (9) prévoit une augmentation de charges de CHF 176'570.-

Les recettes d'impôts ont été estimées en tenant compte des indications fournies par le service cantonal des contributions. Les autres impôts et taxes ont été estimés en fonction de l'expérience de l'année en cours et des années précédentes.

La réforme fiscale des entreprises impacte désormais le budget :

- CHF 55'000.- de l'augmentation de l'impôt sur les personnes physiques (augmentation totale de CHF 240'300.-) sont liés à l'imposition plus élevée des dividendes.
- L'impôt sur les personnes morales diminue de CHF 668'700.-. Il est compensé en partie par des paiements compensatoires de base et pour cas de rigueur pour un total de CHF 167'796.- (900.451.00 et 01).

La péréquation financière intercommunale (930) nous coûtera CHF 31'352.- de plus que l'année précédente.

Le compte 942.314.06, frais d'entretien maison habitation Z.I. prévoit la démolition du bâtiment Etienne pour CHF 48'000.-.

Les intérêts des dettes (940.321.00 CHF 185'560.-) et les amortissements obligatoires (940.330.00 CHF 714'090.-) sont désormais intégralement affectés, par imputation interne, aux dicastères ayant généré l'investissement ou l'emprunt relatif à ces charges.

Budget d'investissement

Le budget d'investissement pour 2020 se résume comme suit :

Recettes d'investissement	CHF	319'900.00
Dépenses d'investissement	CHF	<u>2'205'000.00</u>
Excédent de dépenses	CHF	1'885'100.00

Ci-après quelques commentaires concernant le budget d'investissement.

Les crédits d'investissement de ce budget sont séparés en quatre catégories principales, à savoir :

- A. Les investissements votés, mais pas encore réalisés ou en partie réalisés (désignés par un (V) à la fin du libellé du compte)
La liste détaillée ci-après indique pour chaque crédit soit le montant budgété pour 2020, soit la raison pour laquelle il n'y a pas de montant budgété pour 2020 (investissement réalisé avant la fin de l'année en cours ou investissement reporté à une année ultérieure).
- B. Les investissements soumis au vote lors du Conseil général de décembre et faisant l'objet d'un message spécifique.
- C. Les investissements qui marquent l'intention de proposer l'objet au Conseil général dans le courant de l'année 2020 lorsque les dossiers seront prêts.
- D. Les recettes d'investissements à recevoir en 2020 (subventions, participations de tiers, etc.).

Les montants inscrits au budget d'investissement correspondent aux dépenses et recettes d'investissement prévues en 2020 et non pas aux montants totaux des crédits votés, des crédits à voter ou des crédits d'intention.

Budget d'investissement 2020 - Liste des crédits

A. Crédits déjà votés

		Crédit voté	Montant 2020
150.524.00	Stand tir dépollution butte + rénovations (V)	450'000	190'000
330.501.02	Aménagement Chemin Grand Clos Nord (V)	102'000	<i>reporté en 2021</i>
620.502.01	Aménagement carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	439'800	<i>reporté en 2022</i>
620.502.02	Aménagement trottoir Z.I. vers Corjolens (V)	270'000	<i>reporté en 2022</i>

700.501.10	Pose conduite d'eau Otierdo (V)	135'000	<i>Abandon</i>
700.501.11	Rempl.conduite Eternit Impasse Agges-Murailles (V)	300'000	<i>reporté en 2022</i>
710.501.11	Assainissement collecteurs Aménag. Carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	437'400	<i>reporté en 2022</i>
942.503.09	Rénovation-Isolation bâtiment communal (V)	323'000	50'000
Total			240'000

Les crédits votés non mentionnés dans cette liste seront en principe bouclés avec les comptes 2019.

B. Crédits à voter lors de la séance du Conseil général du 17 décembre 2019 (adaptations de crédits déjà votés sur la base de la situation actuelle)

Crédit à voter Montant 2020

Réfection rte Industrie-Tuilerie			
620.501.15	Eclairage public CHF 55'000.—	1'125'000	1'125'000
620.501.16	Travaux routiers CHF 1'000'000.—		
710.501.15	Canalisations CHF 70'000.—		
Construction trottoir + arrêt de bus rte Seedorf			
620.501.23	Eclairage public CHF 16'000.—	560'000	560'000
620.501.17	Travaux routiers CHF 480'000.—		
710.501.14	Canalisations CHF 64'000.—		
620.501.18	Réfection 2 tronçons rte Seedorf	180'000	180'000
620.501.21	Mesure 3M.08.02 PA3/Transagglo sect.gare Avry-Matran-COSO	1'500'000	50'000
620.501.22	Mesure 3M.06.02 PA3/Transagglo sect.Avry-Gare Villars-sur-Glâne	2'250'000	50'000
Total			1'965'000

C. Crédits à voter ultérieurement en 2020

Crédit à voter Montant 2020

		0
Total		0

D. Recettes d'investissements

Montant total Montant 2020

150.622.00	Participation autre commune (stand tir) (V)	186'500	186'500
150.660.00	Subvention confédération (stand tir) (V)	56'000	56'000
150.661.00	Subvention canton (stand tir) (V)	21'000	21'000
290.661.01	Subventions Installation photovoltaïque école (V)	30'000	30'000
620.611.00	Aménagements routiers Z.I. : particip.tiers (V)	233'000	<i>planifié en 2022</i>
620.662.00	Mesure 3M.08.02 PA3/Transaggio sect.gare Avry-Matran-COSO	1'500'000	<i>planifié en 2023</i>
620.662.01	Mesure 3M.06.02 PA3/Transaggio sect.Avry-Gare Villars-sur-Glâne	2'250'000	<i>planifié en 2023</i>
942.661.00	Subvention canton s/bâtiment communal	8'000	12'000
943.661.00	Subvention canton s/Auberge de Rosé	33'000	14'400
Total			319'900

Récapitulation

	Dépenses	Recettes
A. Crédits déjà votés par l'assemblée	240'000	
B. Crédit à voter lors de la séance du Conseil général du 17.12.2019	1'965'000	
C. Crédits à voter ultérieurement en 2020	0	
D. Recettes d'investissements		319'900
Totaux	2'205'000	319'900
Excédent de dépenses		1'885'100